

OCTOBRE, 2023

# EN ROUTE VERS LES ELECTIONS

**JEUNE GARDE  
SOCIALISTE**



1	Édito
2	Carte Blanche
4	Une nouvelle réforme d'État
6	Interview Nadia El Yousfi
8	Les élections en Belgique
9	Les MJS te soutient!
12	La parole aux JS
13	Assises de la jeunesse et AG
14	Revendications élections 2024
22	Voyage en Palestine et Israël
23	Retour en photos

# Édito

**Les défis à relever sont immenses, et le désir de renouveau porté par la jeunesse est plus vibrant que jamais.**

PAR:  
ANAÏS GEUDENS,  
Presidente du MJS

Camarades,

Alors que 2024 marque une année pivot pour la Belgique, avec deux élections qui se suivront, nous, les Jeunes Socialistes de Belgique, nous sommes mobilisés pour décortiquer, analyser et partager notre vision de cette échéance cruciale. Les défis à relever sont immenses, et le désir de renouveau porté par la jeunesse est plus vibrant que jamais.

Dans un contexte mondial de bouleversements socio-économiques et face aux défis du changement climatique, les élections de cette année prennent une signification toute particulière. Les choix que nous ferons influenceront notre vie pour des décennies à venir. Et nous, Jeunes Socialistes, sommes résolus à être au cœur de cette dynamique.

Cette revue se veut un reflet des aspirations, des débats et des espoirs de notre génération. À travers nos pages, vous découvrirez des analyses qui mettent en avant la force et la détermination des jeunes socialistes à façonner un avenir plus juste, verte et solidaire.

Nous avons également choisi de mettre en avant des initiatives locales, des projets innovants portés par nos jeunes, qui incarnent déjà le changement que nous souhaitons voir à l'échelle nationale.

C'est une preuve tangible que notre génération n'attend pas passivement que le changement arrive : elle est l'actrice de ce changement. Face aux clivages et aux doutes actuels, notre conviction est que c'est par l'union et par une démarche progressiste que nous dessinerons la Belgique future.

Nous espérons que vous serez nombreux à nous accompagner dans cette exploration des enjeux électoraux de 2024 et à contribuer à ce débat essentiel.

Bonne lecture !

# Carte Blanche

## Une pensée pour la bêtise

PAR:  
MAROAN ABDALLAH

Au moment où s'ouvre la campagne électorale, je voudrais, citoyens et citoyennes belges, vous demander à tous, sans distinction d'opinions, d'avoir une pensée pour la bêtise.

Elle a toujours refusé la défaite, incarné le passé et l'avenir. Elle n'a cessé de dénoncer l'ouverture d'esprit, la finesse intellectuelle et les arguments rationnels. Face à la sagesse d'un régime hérité des athéniens, certains illuminés, sont venus, un jour, demander à la bêtise d'empoisonner la démocratie et de penser pour nous. Le bouillon d'onze heures a été servi.

L'ignorance assumée a pignon sur rue, au prix, je le sais, de souffrances et de sacrifices pour les amoureux du savoir et les héritières de la pensée complexe. Aujourd'hui, à la veille des élections, notre pays ne doit pas les oublier. Surtout que, pour la première fois depuis plus de vingt ans, nos concitoyens, vos filles et vos fils, vos frères et vos sœurs, vos collègues, vos maris et vos épouses, peuvent enfin déverser librement un torrent d'inepties derrière l'anonymat des réseaux sociaux.

La bêtise a donné tort à Sartre. Les élections ne sont pas un piège à cons. A-t-on déjà oublié Donald Trump à la Maison Blanche ? Coluche pensait que voter ne changerait rien. La bêtise lui a également donné tort. Pensez à Viktor Orbán, élu depuis des lustres, pour dégorger des nuages d'âneries dans le ciel européen. Les élections sont l'occasion de dire oui ou non. Oui à la réflexion. Oui au discernement. Oui à la parole mesurée et joliment charpentée. Non à la tyrannie de l'opinion préconçue. Non à l'obstination des uns et à la fureur écervelée des autres. Non à l'esprit étriqué que nous chantent depuis trop longtemps les marchands de certitudes.

Certes, la bêtise insiste toujours comme le disait Camus. Mais j'ai foi en l'humanité, celle qui cultive cette intelligence du cœur et de l'esprit, qui veille que vaille résiste et résistera contre les courants de l'obscurité. J'ai foi en la jeunesse qui bourgeoonne dans nos rues, pleine d'idéaux et de volonté. J'ai foi en votre volonté, aussi lilliputienne soit-elle. Elle peut s'avérer surprenante, puissante et si soudaine. Le monde mérite mieux que la bave visqueuse de la connerie humaine.

Dans l'intimité de l'isoloir, le 9 juin prochain, avec dans le regard ce petit je-ne-sais-quoi d'innocence et de rêverie, glissez dans l'urne un papier contre l'imbécilité. Otons les œillères de nos cervelles, votons pour rallumer la lumière universelle, celle qui éclaira si joliment, des années durant, la chambre du petit Marcel...



# Une nouvelle réforme de l'État

**Nous devons, à l'avenir, ouvrir plus que jamais le débat sur l'avenir de notre pays et que ce débat soit fait avec le citoyen et par le citoyen**

PAR:  
Tanguy Delporte

Avec les élections qui arrivent, les enjeux majeurs de l'avenir de notre pays reviennent au cœur du débat et sur la table des négociations. Au cours de la législature, deux ministres ont été chargés de préparer la prochaine réforme de l'État.

Mais concrètement, c'est quoi une réforme de l'État ?

Au cours de son histoire, la Belgique a vécu 6 réformes de l'État, permettant la création des régions et communautés. La création de ses entités fédérées découle de la volonté propre de chaque partie du pays à pouvoir se gouverner sans avoir de compte à rendre à l'autre partie.

La dernière réforme de l'État date de 2014 avec la scission de Bruxelles-Hal-Vilvorde. On peut dire que la Belgique à Papa est très loin derrière nous et que notre pays a bien évolué.

Une évolution qui pose question à la veille du bicentenaire de notre pays. En effet, deux courants s'affrontent afin de savoir si nous devons régionaliser ou refédéraliser les compétences de notre pays.

Si actuellement un certain nombre de compétences ont été attribuées aux régions et aux communautés, un grand nombre de compétences restent au niveau fédéral.

Et les partis se posent la question de savoir s'il ne serait pas intéressant de régionaliser plus de compétences afin de laisser plus de libertés aux régions.

La question à se poser n'est pas de savoir si nous devons régionaliser ou refédéraliser mais bien de savoir ce que veut la population.

Une grande consultation a été menée par le gouvernement fédéral afin de déterminer si celle-ci était prête pour une 7e réforme de l'État et si oui voir vers quelle forme de réforme, elle voulait aller.

Aujourd'hui, l'enjeu est de remettre le citoyen au cœur du processus décisionnel en lui donnant la possibilité de choisir pour l'avenir de son pays.

Certains partis politiques ont fait de l'indépendance de leur région un enjeu majeur pour l'avenir de notre pays mais, les

## JEUNE GARDE

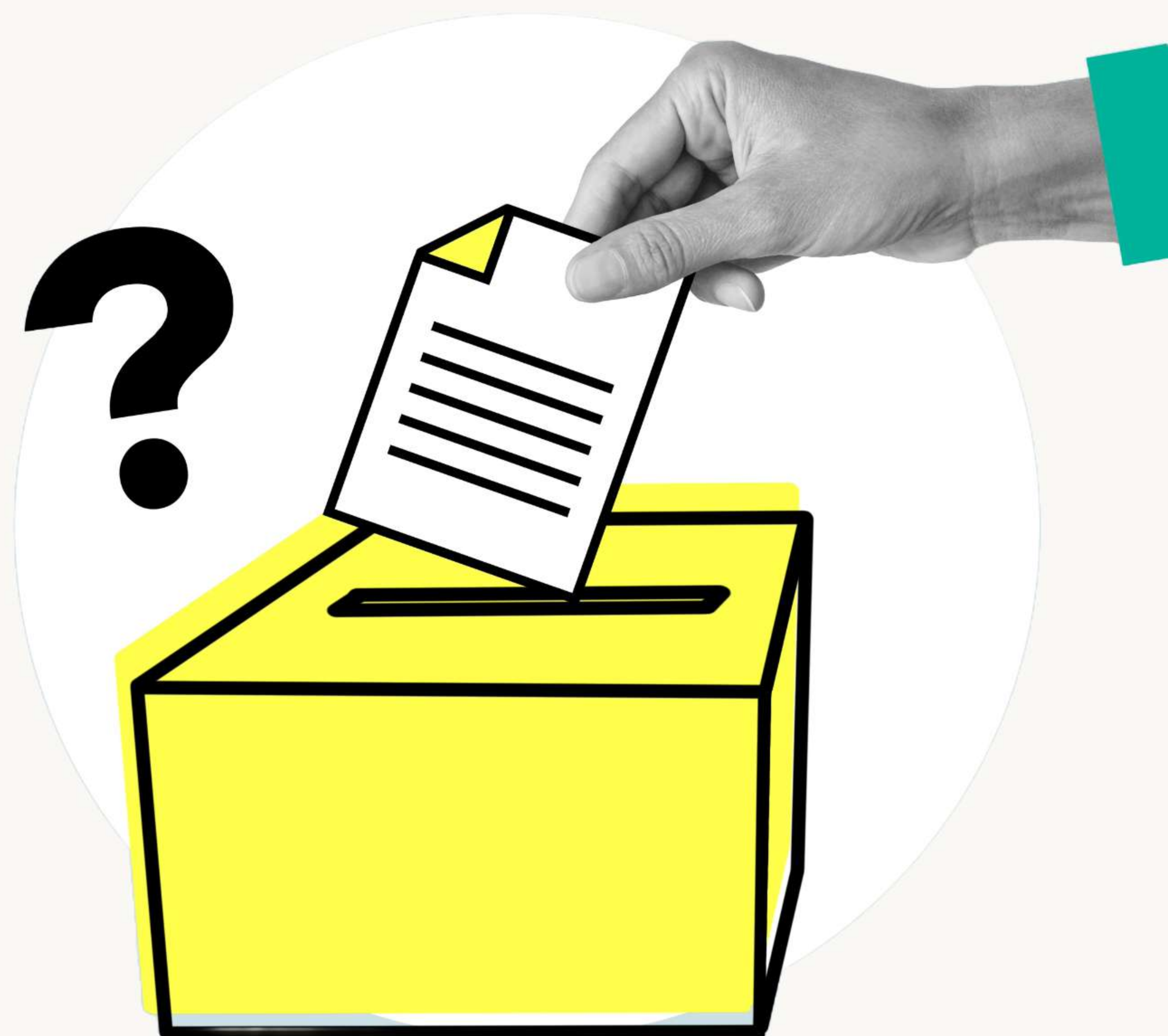
sondages le montrent clairement, une majorité s'oppose à une séparation en deux régions. De même qu'en cas de séparation, des questions restent en suspens comme la gestion de la dette ou encore celle du statut de Bruxelles-capitale.

Aujourd'hui, nous devons être en capacité de dire au citoyen qu'il est maître de son destin et de celui de son pays.

Actuellement, le droit au référendum n'est pas autorisé et a fait débat avec la demande des gilets jaunes pour l'intégration du RIC : le référendum d'initiative citoyenne.

Nous devons, à l'avenir, ouvrir plus que jamais le débat sur l'avenir de notre pays et que ce débat soit fait avec le citoyen et par le citoyen.

En tant que délégué à l'action commune, je plaide pour la possibilité d'intégrer le référendum comme une solution de discussion avec la population pour la laisser décider de son avenir ainsi que pour donner son avis sur les grands projets de notre État comme cela est fait en Suisse.



# Interview Nadia El Yousfi

**Nous sommes face à des partis flamands nationalistes et séparatistes, qui pourraient profiter de cette réforme afin d'imposer le confédéralisme, la démolition de la Belgique**

## **Quelles sont vos priorités pour les élections?**

Continuer la création de logements publics pour répondre à la demande toujours grandissante.

Un véritable encadrement des loyers.

Développer encore plus les politiques d'égalité des genres et de lutte contre les violences envers les femmes et intrafamiliales.

Intensifier nos actions de lutte contre le racisme et toutes les formes de discriminations. Et qui doivent traverser toutes nos politiques.

## **Avec quel(s) parti(s) envisagez-vous une coalition?**

Il est important d'observer les résultats au soir du scrutin. Qui donnent une image du souhait d'une majorité de nos citoyens et citoyennes. Personnellement et au regard de nos valeurs, je préconise une majorité de gauche.

## **Selon vous, quel sera l'impact du vote à 16 ans?**

**Considérez-vous que cette mesure doit être élargie à tous les niveaux?**

Ces premières élections pourront nous montrer l'impact que ce choix aura, il est prématuré d'anticiper l'impact en question. C'est une catégorie d'âge qui a tendance à voter à gauche. Pour les marches du climat, ces dernières étaient constituées d'une majorité de jeunes de cet âge. Sachant aussi que ces jeunes sont continuellement au contact des réseaux sociaux, il est important que cela soit accompagné d'une meilleure lisibilité des contenus et d'observations d'un esprit critique, car sur ces réseaux, autant on possède des informations vérifiées que des fake news. À partir du moment où cela peut fonctionner au niveau des élections européennes, je ne vois pas ce qui l'empêcherait d'être élargie à d'autres niveaux de pouvoir.



### **Considérez-vous qu'une réforme de l'Etat soit nécessaire en Belgique?**

Elle peut être nécessaire pour réformer nos institutions à tous les niveaux, les rendre plus lisibles, plus simplifiés dans leur fonctionnement et dans leur interactions avec les autres niveaux de pouvoir. Faire en sorte que les compétences ne soient plus éclatées entre les différents ministres.

Evidemment, en accompagnant cela des moyens nécessaires pour les pouvoirs concernés, afin de pouvoir les développer. Mais le problème est que nous sommes face à des partis flamands nationalistes et séparatistes, qui pourraient profiter de cette réforme afin d'imposer le fédéralisme, la démolition de la Belgique en vidant le fédéral de ses compétences et en les renvoyant vers les régions. Et évidemment, sans donner les moyens adéquats aux francophones, et particulièrement aux bruxellois.

### **En matière de logement étudiant, quelles sont les solutions envisagées pour l'avenir? Quelles mesures doivent être mises en place? Qu'est-ce qui bloque?**

Il y a L'Agence Immobilière Sociale Étudiante (A.I.S.E.) qui constitue déjà un premier outil. Imaginer des logements au sein du parc public dédié aux étudiants. Cela permettra aussi une mixité tant sociale que des différents publics, comme cela se fait dans une ville comme Hambourg. Développer les logements intergénérationnels peut être un bon moyen. Mais aussi, la création de logements publics dédiés aux étudiants via la création d'une nouvelle structure.

Ce qui bloque :

- Tous les partis de la coalition soient du même avis
- Les moyens budgétaires à débloquer dans notre région où le contexte budgétaire s'avère compliqué.

# Les élections en Belgique

**Pour la première fois dans l'histoire du pays, non seulement toutes les élections se tiendront la même année, mais aussi, le droit de vote aux élections européennes a été élargi aux jeunes de plus de 16 ans**

Dans quelques mois, les Belges seront appelés à exercer leur droit de vote. Cette année revêt une importance particulière, car pour la première fois dans l'histoire du pays, non seulement toutes les élections se tiendront la même année, mais aussi, le droit de vote aux élections européennes a été élargi aux jeunes de plus de 16 ans. La Belgique possède un système électoral complexe qui permet aux citoyens de choisir leurs représentants à différents niveaux de gouvernement. Mais pourquoi allons-nous voter?

## 1. Élections Législatives

Tous les cinq ans, les Belges sont appelés aux urnes pour élire les membres de la Chambre des Représentants, la chambre basse du Parlement fédéral. C'est ici que sont débattues et votées les lois qui façonnent le pays.

## 2. Élections Régionales et communautaires

La Belgique se divise en trois régions : Bruxelles-Capitale, Flandre et Wallonie. Chacune possède son propre parlement régional : le Parlement flamand, le Parlement wallon et le Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale. Ces institutions sont cruciales pour les affaires régionales et communautaires.

## 3. Élections Communales

Tous les six ans, les citoyens exercent leur droit de vote pour élire les membres du conseil communal dans leur commune. Ces élus ont un impact direct sur la vie quotidienne de la population locale.

## 4. Élections Européennes

Tous les cinq ans, la Belgique envoie ses députés au Parlement européen, où ils défendent les intérêts de la nation au sein de l'Union européenne.

## 5. Élections Provinciales

Sauf en Région de Bruxelles-Capitale, les Belges votent tous les six ans pour élire les membres du conseil provincial de leur province. Ces institutions veillent aux intérêts spécifiques de chaque province.

## 6. Élections pour le Sénat

Le Sénat belge, chambre haute du Parlement, a vu son mode d'élection évoluer. Autrefois choisis par les parlements régionaux, les sénateurs sont aujourd'hui élus par les communautés et les régions.

Chacune de ces élections revêt une importance capitale dans le système politique belge. Allez voter, c'est important, notre démocratie a besoin de vous!

# Le MJS te soutient!

## Grâce aux formations « Prise de parole » et aux débats d' « Apprentis Citoyens »

Le MJS national essaye sans cesse de te donner des clés pour te permettre d'avancer dans ta réflexion politique, mais aussi de développer tes qualités d'orateur.trice afin de te lancer à la conquête des prochaines élections.

Comment ?

### Grâce aux formations « Prise de parole » :

S'adresser à une assemblée, savoir répondre à des questions (im)prévues, maîtriser son débit... sont autant de qualités nécessaires à un.e bon.ne orateur.trice!

Les formations Prise de parole ont pour objectifs de mieux te préparer à prendre la parole en public. Chaque fédération a pu (ou va) organiser une séance de formation en collaboration avec FELOBEL, la Fédération d'Eloquence Belge.

Le but de ces formations est de te permettre de t'exprimer, de t'initier à des modes d'expression spécifiques et de t'aider à communiquer ton point de vue.

### Grâce à « Apprentis Citoyens » :

Les JS ont l'occasion de débattre et de défendre les positions et les valeurs du MJS aux côtés des représentants de six autres organisations de jeunesse politiques : COMAC, ECOLOJ, Défi Jeune, Jeunes MR et Génération Engagée.

Les débatteur.rice.s non professionnel.le.s se rendent dans les écoles secondaires principalement (mais aussi dans les écoles d'enseignement supérieur, les maisons de jeunes...) à la rencontre des jeunes afin de les informer, de les conscientiser à la citoyenneté et de fournir des pistes pour développer un sens critique et lutter contre les radicalismes violents.

Si toi aussi tu as envie de faire partie des débatteur.rice.s Apprentis Citoyens, n'hésite pas à nous en faire part en contactant Anaïs Abid (anais.abid@jeunes-socialistes).

# Temoignages formations prise de parole

“ La formation fut très enrichissante. Elle nous a permis d'obtenir des clés d'analyse et de compréhension sur ce qu'était l'éloquence, nous montrant l'importance du verbal mais aussi du non verbal. Une belle occasion pour oser et pour en apprendre plus sur notre capacité à jouer des émotions. Cette formation a aussi été l'occasion d'apprendre différentes techniques oratoires pour capter l'attention du public et susciter de l'émotion. Bref, une formation complète avec un intervenant très à l'écoute des difficultés de chacun. - Cyril de Verviers ”

“ Dans toute vie politique, que ce soit devant des militants, des mandataires, des adversaires politiques, au détour d'une conversation informelle, en tant que socialiste, nous serons un jour amenés à prendre la parole.  
Et après ces discussions, tout comme moi, vous vous êtes déjà dit "rhaa j'aurais dû lui dire ça, et puis ça aussi ou ça..." C'est ce que l'on appelle "l'esprit d'escalier" qui consiste à trouver les arguments juste après la conversation.

La prise de parole est un art infiniment complexe [...] et pour reprendre Cicéron, il faut instruire, plaire et émouvoir, c'est la seule clef du succès dans un discours politique. Comme toute chose, cela s'apprend.

Cette formation va nous apprendre à structurer concrètement notre discours, formater nos arguments, peaufiner nos réparties dans une animation alternant travaux pratiques, jeux de rôles et mises en situation. ” Gil, Centre ”



“ Nous avons l'opportunité de suivre la formation prise de parole en public début octobre. Ce fût l'occasion de pouvoir apprendre des techniques de débat, de s'entraîner au niveau de notre voix. Nous avons également pu apprendre à rebondir à la manière d'un jeu de ping-pong.

C'était aussi l'occasion de partager un chouette moment entre Fédérations. Nous avons pu discuter et débattre entre nous sur des sujets du quotidien. - Enora, Mons Borinage ”

# Temoignages Apprentis Citoyens

“ À l'occasion des débats Apprentis Citoyens, j'ai eu l'occasion d'intervenir dans des écoles secondaires du BW afin de présenter et de représenter le MJS. Bien que la province du BW soit réputée pour être majoritairement libérale, ces échanges ont été très enrichissants.

Nous avons eu l'occasion de parler du conflit israélo-palestinien, de la sécurité des femmes dans les lieux publics ou encore de l'accès aux transports en commun dans les espaces plus ruraux. Ces débats doivent être un moyen de découvrir la politique et c'est aussi notre devoir de présenter nos combats sans pour autant être dans un débat très fermé. C'est également un exercice intéressant pour nous de débattre avec d'autres OJ, de parler devant des jeunes mais également de confronter notre point de vue avec celui de jeunes qui font un premier pas dans ce monde, qui n'est pas facile à comprendre. - Chloé, Brabant Wallon ”

“ Il y a quelques mois, j'ai participé à un débat "apprentis citoyens", au CERIA, regroupant les jeunes politiques francophones .

C'était l'occasion d'aller débattre avec des étudiants sur différentes thématiques telles que la mobilité, la précarité étudiante... Mais également répondre à leurs questions, demandes et réactions.

Pour une première expérience, je ne me suis pas senti assez préparé car "répondre sans un minimum de préparation" peut nous rendre peu crédible.

Je recommande vraiment aux camarades, d'aller aux formations prise de parole et d'aller à ces débats aussi. - Steve, Bruxelles ”

“ J'ai eu l'occasion de représenter les jeunes socialistes au sein d'un débat entre jeunes politiques au sein d'une école secondaire. Cela m'a permis d'entraîner mes capacités de discours et de débat tout en considérant l'opposition sur des questions vitales aux socialistes ! Dans notre contexte actuel, il est très important de sensibiliser nos plus jeunes à la question politique car beaucoup se désolidarisent par rejet de la politique ou par méconnaissance alors que c'est l'ensemble qui définit les politiques du pays.

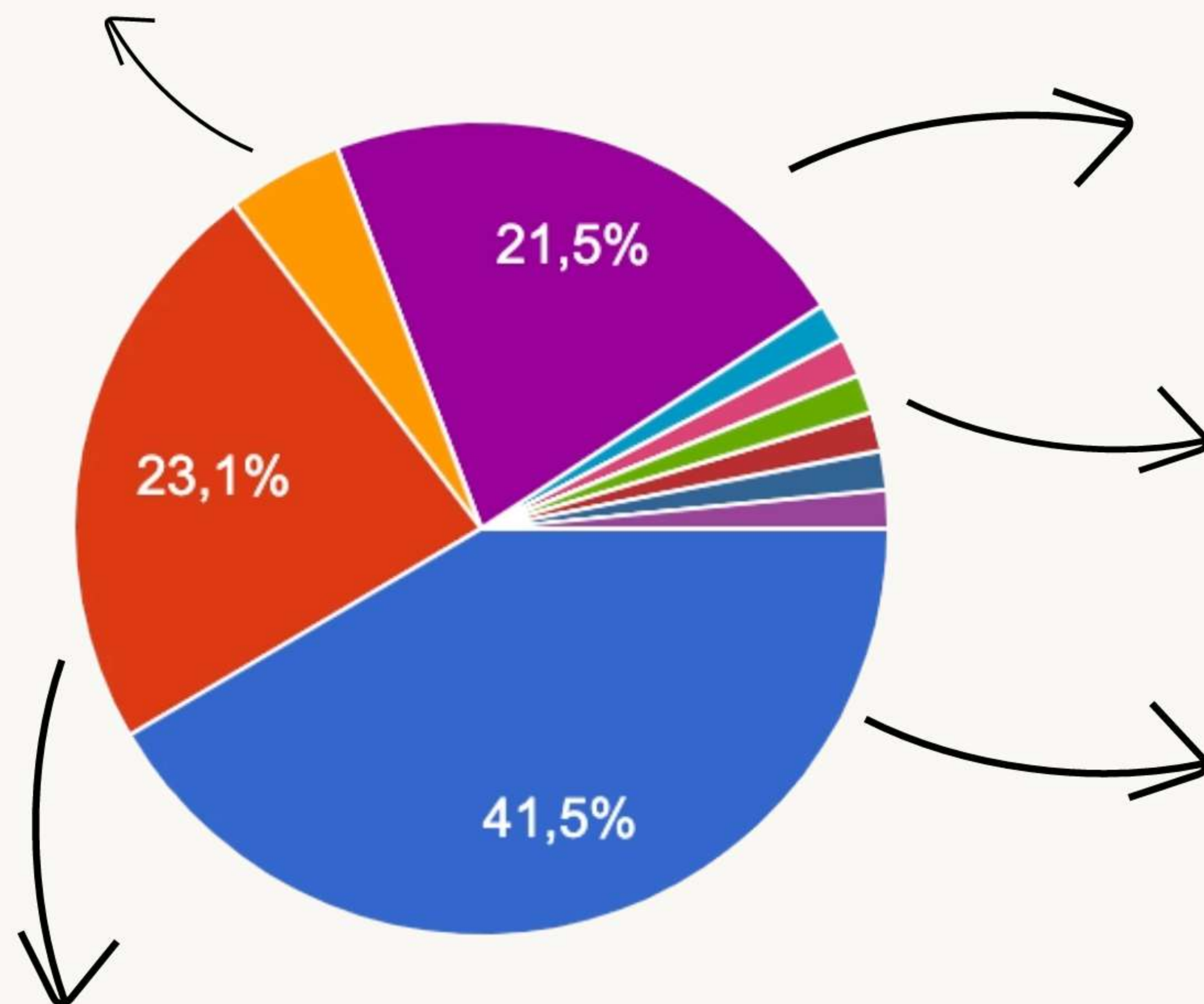
Expérience que je conseille à tous ! ”



# La parole aux JS

## Avec quels partis voulons-nous faire une alliance aux prochaines élections?

Je pense qu'il faut reconduire la Vivaldi



Je souhaite avant tout une alliance des gauches (PS-Ecolo-PTB et leurs équivalents flamands). J'accepterais l'ajout d'un parti centriste ET/OU de droite uniquement si nécessaire pour avoir une majorité de sièges au Parlement.

Autre

Je ne souhaite pas d'une alliance avec les extrêmes, qu'ils soient de gauche ou de droite. S'il faut avoir une majorité de sièges, je préfère que le PS s'allie à des partis modérés, même s'ils sont de droite ou du centre.

Je souhaite avant tout une alliance des gauches (PS-Ecolo-PTB et leurs équivalents flamands). J'accepterais l'ajout d'un parti centriste uniquement si nécessaire pour avoir une majorité de sièges au Parlement.



# Assises de la jeunesse et AG

**Nous devons, à l'avenir, ouvrir plus que jamais le débat sur l'avenir de notre pays et que ce débat soit fait avec le citoyen et par le citoyen**

Samedi 14 octobre, se sont déroulées les Assises de la Jeunesse du PS, mettant en avant les thèmes de l'identité et de la précarité étudiante.

Deux ateliers ont été proposés : le premier, intitulé "Célébrer nos identités multiples", mettait en lumière la diversité et l'évolution constante de nos identités. Le débat, animé par Alicia Monard (Echevine Egalité des Chances, Charleroi) et Antoine Lukoki (Echevin de la Jeunesse et de l'interculturalité, Verviers) a donné la parole à divers intervenants, tels que Sacha Guttman (CEJI - Jewish contribution to an inclusive Europe), le Collectif Mémoire Coloniale et les Cercles homosexuels étudiants francophones (CHEFF). Ils ont souligné l'importance de politiques concrètes pour favoriser une société inclusive et égalitaire.

Le deuxième atelier, "Lutter contre la précarité" a abordé les différents aspects de la précarité touchant particulièrement les jeunes de 18 à 30 ans, tels que l'accès limité à l'éducation, l'emploi précaire, le logement instable et l'accès à la santé.

Le débat, animé par Anaïs Geudens, notre présidente, a donné la parole à des experts du domaine, à savoir Sophie Gérard (Chercheuse au centre de droit public de l'ULB), Marie Meunier (Présidente du CPAS de Mons), Emila Hoxhaj (Présidente de la Fédération des Etudiants Francophones) et Catherine Opalinski (Coordinatrice des Jeunes FGTB). Elles ont souligné l'importance de lutter contre la précarité pour favoriser le bien-être individuel et la cohésion sociale.

L'après-midi a commencé par une discussion sur le programme de l'Enseignement Supérieur. La validation des revendications pour les élections de 2024 a eu lieu. Ensuite, l'assemblée s'est consacrée à la construction du Plan Quadriennal. La dernière étape a porté sur la construction du budget 2024.

C'était une journée riche en échanges et en réflexions constructives, posant ainsi les bases pour les prochaines étapes à venir.

# Suppression du statut cohabitant

## REVENDEICATIONS

Le statut de cohabitant est un statut accordé aux personnes qui vivent ensemble de manière stable et durable sans être mariées.

Le terme "cohabitant" englobe un large éventail de situations. Il ne se limite pas seulement au conjoint ou à la conjointe, mais comprend également les jeunes qui sortent des études et vivent encore chez leurs parents, les parents âgés hébergés chez leurs fils, ainsi que les sous-locataires et les colocataires sans lien de parenté ou de relation affective ou amoureuse.

Ce statut est problématique car il fait en sorte que les allocations soient calculées en fonction de la composition du ménage et non pas de la situation personnelle de chacun et chacune. C'est ce qu'on appelle le «taux cohabitant ».

Le taux cohabitant empêche des couples de vivre ensemble, entraîne des contrôles intrusifs qui stigmatisent les individus et porte atteinte au droit et au respect de la vie privée. C'est pourquoi les Jeunes socialistes demandent l'individualisation des droits sociaux et la suppression du statut de cohabitant.

## Pourquoi supprimer ce statut?

- Car il nuit à la solidarité sociale
- Car les contrôles sont invasifs
- Car c'est un modèle patriarcal dépassé
- Car il empêche certains couples de vivre ensemble
- Car il porte atteinte au droit et au respect de la vie privée

À l'heure où la crise économique et du logement fait rage, il devient d'autant plus essentiel de supprimer ce statut, car prendre la décision de cohabiter avec quelqu'un ne devrait pas s'accompagner de charges financières. Et comme toujours, ce sont les plus démunis qui payent les frais.





# Accroître l'offre de logements sociaux et kots étudiants

## REVENDEICATIONS

La Belgique fait face à un manque criant de logements abordables. La situation s'est aggravée après la crise sanitaire, et encore plus après le début de la guerre en Ukraine.

Les personnes les plus touchées sont les familles, les personnes les moins nanties ainsi que les étudiants.

Le prix des logements et des loyers à Bruxelles et en Wallonie a connu une augmentation spectaculaire ces dernières années. La flambée des prix de l'énergie est venue aggraver la situation. En comparaison avec l'année 2004, les loyers actuels ont augmenté d'environ 20% en plus de l'indexation fixée par la législation.

Une situation qui ne permet pas de garantir un logement décent à toutes et tous.

Le MJS considère l'accès au logement comme l'une de ses priorités. Il est essentiel de garantir l'accès à un logement décent et abordable pour tous, en prenant en compte les besoins des citoyens.

C'est pour cela que le MJS demande :

- La construction de nouveaux logements sociaux et étudiants publics

- Durcir les sanctions à l'égard des communes qui ne disposent pas de 20% de logements sociaux sur leur territoire

Étant donné que ces mesures demandent énormément de temps, des mesures supplémentaires pour favoriser l'accès au logement abordable sont nécessaires.

Quelques pistes :

- lutter contre les logements vides
- rénover les bâtiments existants pour les adapter aux besoins des étudiants
- implémenter "le principe de la socialisation" qui permet aux personnes qui sont sur la liste d'attente pour un logement social de bénéficier d'un loyer social (c-à-d qu'il ne dépasse pas 22% de leurs revenus)

The current housing market:



# Mise en place d'un devoir de vigilance pour les entreprises

La grande majorité des entreprises ont étendu leurs chaînes de production à une échelle mondiale, cherchant ainsi à maximiser leurs profits et leur efficacité. Cependant, cette expansion ne s'est pas accompagnée d'une responsabilité sociale équivalente.

Ces entreprises portent atteinte aux droits sociaux et environnementaux et les effets négatifs sur la société de leurs activités sont souvent rendus invisibles aux yeux du grand public.

Le Corporate Human Rights Benchmark CHRB pour l'année 2020 est clair: 46,2 % des plus grandes entreprises mondiales n'ont pas pu démontrer d'engagement envers les droits fondamentaux.

Pour faire face à cette situation, le Parlement européen a approuvé une directive sur le "devoir de vigilance". L'objectif du devoir de vigilance est de responsabiliser les entreprises dans leurs activités à l'étranger et tout au long de la chaîne d'approvisionnement. Cette directive, qui doit encore être approuvée par les États membres, est un premier pas ambitieux pour qu'il n'y ait plus de violations de droits sociaux et environnementaux. Cependant, elle a une portée très limitée.

Nous estimons que les entreprises belges et européennes doivent être tenues responsables de l'intégralité des étapes de la chaîne de production. C'est pour cela que le MJS demande la mise en place d'une Directive Européenne forte.

Nous appelons la Belgique à aller plus loin que le cadre européen :

**1. Le MJS demande que les PME soient également assujetties au devoir de vigilance.** En effet, la directive s'applique uniquement "aux entreprises établies dans l'UE, quelque soit leur secteur avec plus de 250 salariés et un chiffre d'affaires mondial supérieur à 40 millions d'euros, ainsi qu'aux sociétés mères comptant plus de 500 salariés et réalisant un chiffre d'affaires mondial supérieur à 150 millions d'euros. Les règles s'appliqueront également aux entreprises de pays tiers dont le chiffre d'affaires est supérieur à 150 millions d'euros, si au moins 40 millions d'euros ont été réalisés dans l'UE".

Cela est problématique car les entreprises qui entrent dans cette définition ne représentent que 1% des entreprises mondiales. L'impact de la mesure est donc très limité.

## REVENDEICATIONS

**2. Le MJS demande que les mesures de protection environnementale recommandées par la commission de l'environnement soient prises en compte.** Actuellement, la directive proposée ne pose que de faibles exigences laissant les entreprises opérer sans contraintes. Nous appelons l'UE à intégrer les objectifs climatiques et environnementaux dressés dans les accords de Paris, d'évaluer les risques climatiques sur les droits humains et l'environnement, d'être surveillées et sanctionnées en cas de non-conformité, et d'être tenues juridiquement responsables par les parties affectées.

**3. Le MJS demande d'améliorer l'accès à la justice pour les victimes et inverser la charge de la preuve.** Actuellement la preuve du non-respect des droits reste à la charge des seules victimes. Cela n'est pas acceptable; ce ne doit pas être aux victimes de démontrer qu'elles ont subi des dommages mais aux entreprises de démontrer qu'elles ont respecté les droits fondamentaux. Pour un travailleur, il est extrêmement difficile de prouver devant un tribunal non seulement les dommages subis, mais aussi le manque ou l'insuffisance de diligence de la part des entreprises.

**4. Le MJS demande que le devoir de vigilance soit imposé à tout le secteur financier (banques, assurances, etc.) qui est très impactant.**

Pour donner un exemple: l'empreinte carbone des grandes banques françaises représente près de 8 fois les émissions de gaz à effet de serre de la France entière. Au fil des années, de nombreuses actions en justice ont été intentées par les victimes de ces abus pour remédier à cette situation d'injustice et d'impunité, mais le paysage juridique dans ce domaine est complexe et confus.

Dans la plupart des cas, les tribunaux se déclarent incompétents et renvoient les affaires à leurs homologues dans les pays d'origine des victimes, là où les faits se sont produits. Lorsqu'on parvient à percer le mur de la "non-jurisdiction", il n'est pas rare que l'affaire reste ouverte pendant de très longues périodes, risquant ainsi la prescription, ou que, arrivés au jugement, aucune indemnisation adéquate ne soit accordée. Une Directive Européenne forte est nécessaire. Les entreprises doivent être obligées de mener un devoir de vigilance en matière de droits de l'homme et d'environnement, afin d'identifier, prévenir et atténuer les abus commis le long de leurs chaînes de production.



# Supprimer le statut de job étudiant

## REVENDEICATIONS

Depuis de nombreuses années, les jobs étudiants constituent une façon courante pour les jeunes de gagner de l'argent pour financer leurs études.

Au fil du temps, la législation s'est flexibilisée notamment en réduisant le nombre d'heures minimales de la journée de travail.

Lors de la pandémie de COVID-19, le quota d'heures de travail autorisées aux étudiants a été augmenté à 600 heures. Bien que cette mesure ait été annoncée comme provisoire, les Jeunes Socialistes s'inquiètent de la normalisation du travail exercé en parallèle du cursus académique. Les doubles journées deviennent la norme auprès des étudiants, s'accompagnant d'une hausse du risque d'échec du cursus académique, sans oublier les effets psychologiques liés à la surcharge de travail.

Par ailleurs, la hausse du nombre d'heures défiscalisées prestées par les étudiants entraîne une hausse du déficit du budget de l'Etat équivalent à un milliard d'euros.

Le MJS demande la suppression du contrat d'occupation étudiant et le statut l'accompagnant pour leur permettre de bénéficier de la protection qu'offrent les contrats de travail classiques.

L'objectif est d'ouvrir les droits sociaux aux étudiants (chômage, pension, etc.) et leur permettre de s'émanciper de leur situation familiale.

Pourquoi une suppression de ce statut?

La suppression du statut étudiant n'implique pas l'impossibilité pour les jeunes de ne plus travailler. Travailler serait toujours possible mais uniquement sous un contrat de travail classique.

### 1. La précarité de l'emploi

Les étudiants jobistes sont avantageux pour les entreprises, en particulier dans des secteurs tels que l'Horeca, car ces emplois sont exemptés de cotisations sociales et offrent une grande flexibilité.

Cependant, pour l'étudiant, derrière cette apparence de "flexibilité" se cache la précarité accrue. En effet, lorsque ces étudiantes et étudiants se retrouvent sans activité ou doivent s'arrêter en raison d'une maladie, ils bénéficient d'une indemnisation bien inférieure, voire nulle, par rapport à celle des salariés.

La suppression du statut de jobiste garantirait l'accès aux droits sociaux (pension, maladie, chômage, etc.) pour l'ensemble des étudiants, ce qui

contribuerait à réduire les inégalités et la précarité. Les jeunes pourraient bénéficier d'une protection sociale adéquate, telle que l'assurance chômage en cas de perte d'emploi ou le droit à un congé maladie rémunéré en cas de besoin.

### 1.2 La perte de salaire brut

Lorsqu'on est embauché avec un contrat étudiant, la différence entre le salaire brut et net est minime. Cela est dû au fait que l'employeur ne paye presque pas de cotisations. En ce qui concerne les cotisations sociales (maladie, maternité, etc.), l'employeur paye 2,71% contre le 13,07% d'un contrat « traditionnel ». En ce qui concerne les cotisations patronales, celles d'un contrat étudiant s'élèvent à 5,42%. Dans le cadre d'un contrat normal, elles peuvent atteindre 32,4%. Le seul à y gagner est l'employeur car pour les étudiants cela signifie : pas de congés, pas de cotisations pour la pension ni pour le chômage.

### 2. Concurrence entre employés

Ce type de contrat engendre une concurrence déloyale entre travailleurs. En raison des faibles cotisations payées par les employeurs, les étudiants sont, de facto, de la main-d'œuvre à bas coût. L'exemple des magasins franchisés de Delhaize démontre comment les jobs étudiants permettent aux patrons de baisser la masse salariale à travail égal puisque le

modèle de ces magasins franchisés repose en grande partie sur ces types d'emploi.

### Des mesures compensatoires nécessaires

La suppression des jobs étudiants ne peut se faire sans la mise en place de mesures compensatoires. Pour les étudiants dans le besoin, cette suppression devrait être accompagnée par la création d'une source de revenu alternative.

Par exemple, développer une allocation ou un revenu étudiant de base. Cela permettrait aux étudiants plus défavorisés de se concentrer sur leurs études, car, on le rappelle, le travail d'un étudiant c'est d'étudier.

En remplaçant ces jobs par des contrats de travail classiques, tous les travailleurs, qu'ils soient étudiants ou non, seraient soumis aux mêmes règles et conditions. Les travailleurs "classiques" ne seront plus soumis à une concurrence déloyale et les étudiants pourront cotiser pour leur avenir.

Avec la mise en place d'un revenu étudiant, travailler à côté des études deviendra un choix et non pas une obligation.



# Améliorer le système d'allocations d'études

## REVENDEICATIONS

Les allocations d'études permettent aux étudiants de poursuivre leurs études sans devoir avoir un job étudiant sur le côté ni penser à comment payer les factures à la fin du mois.

Le problème est qu'aujourd'hui les fonds alloués aux bourses universitaires sont insuffisants pour répondre aux besoins des étudiants.

Pour le Mouvement des Jeunes Socialistes, l'enseignement supérieur est un bien public universel et les allocations d'études sont un moyen de le garantir. Le système d'allocations d'études reste encore, à ce jour, lacunaire et n'est pas articulé avec un pôle de service d'aides aux étudiants.

Le Mouvement des Jeunes Socialistes demande de repenser structurellement le système d'aide aux étudiant.e.s par :

- La possible fédéralisation d'aides aux étudiants;
- La création et la fusion de certains services d'aides, notamment portant sur les questions de logement et de santé;

- En développant la formation des assistants sociaux sur les enjeux sociaux autour de l'enseignement.
- Refinancer le système d'allocations d'études
- Revaloriser le montant des allocations d'études
- Revoir les conditions d'octroi des allocations d'études pour individualiser ce droit et le dissocier autant que possible de la situation familiale.

### **Pourquoi faut-il améliorer ce système?**

- Car il est fragmenté
- Car les étudiants sont toujours plus pauvres
- Car il n'y a pas assez de bourses
- Car il ne prend pas en compte les besoins de chacun et chacune
- Car la situation ne fait que s'aggraver
- Pour le Mouvement des Jeunes Socialistes, il est primordial d'améliorer le système d'allocations d'études pour les étudiant.e.s qui sont en situation précaire.

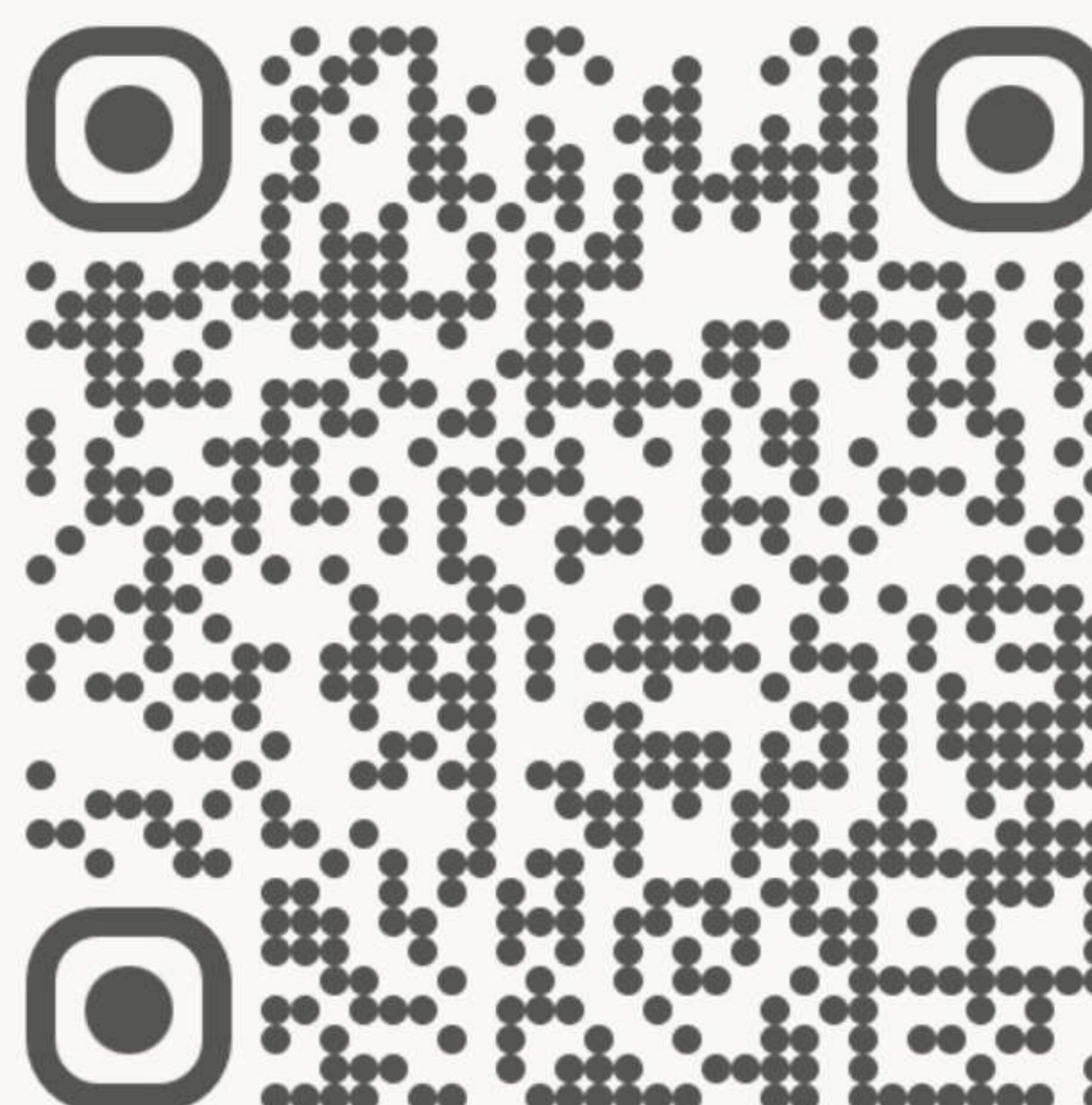
## JEUNE GARDE

Suite à l'inflation des prix du Gaz, de l'électricité et de la nourriture, certains étudiants ou familles ont du mal à subvenir à leurs besoins. Il est donc nécessaire de revoir à la baisse le plafond de revenus pour les familles qui ont des enfants à charge.

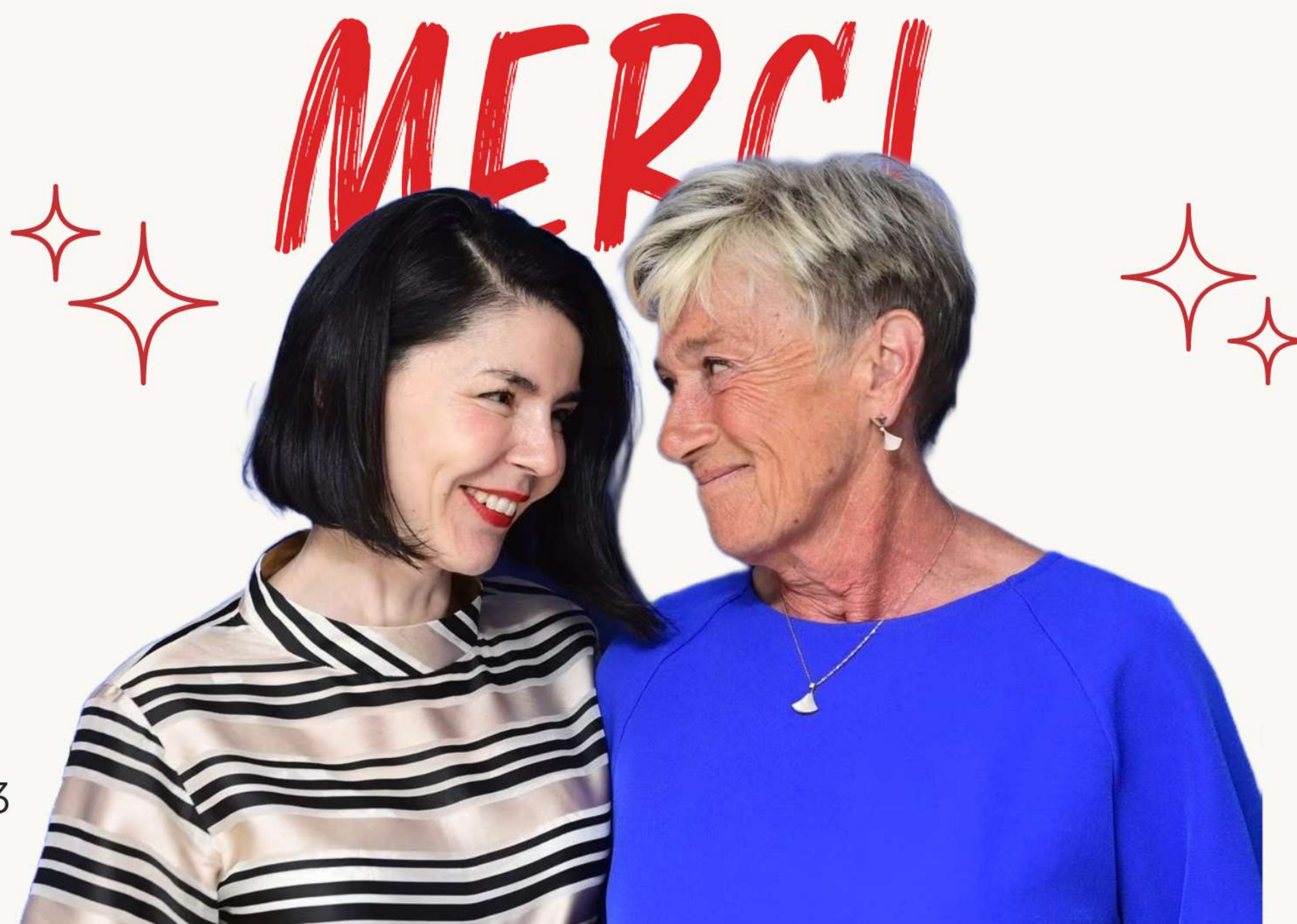
En raison d'un manque d'investissement dans le droit à l'éducation au cours des dernières années, l'école est devenue, de plus en plus, un lieu d'exclusion plutôt que d'inclusion. Il est temps de repenser ce système.

Dans une société où l'enseignement supérieur doit être aussi accessible que possible à tous, il est impensable qu'il y ait des obstacles économiques à l'accès aux niveaux d'éducation les plus élevés..

Envie d'en **connaître plus** sur nos revendications?



**Scan ici**



# Notre voyage en Palestine et Israël

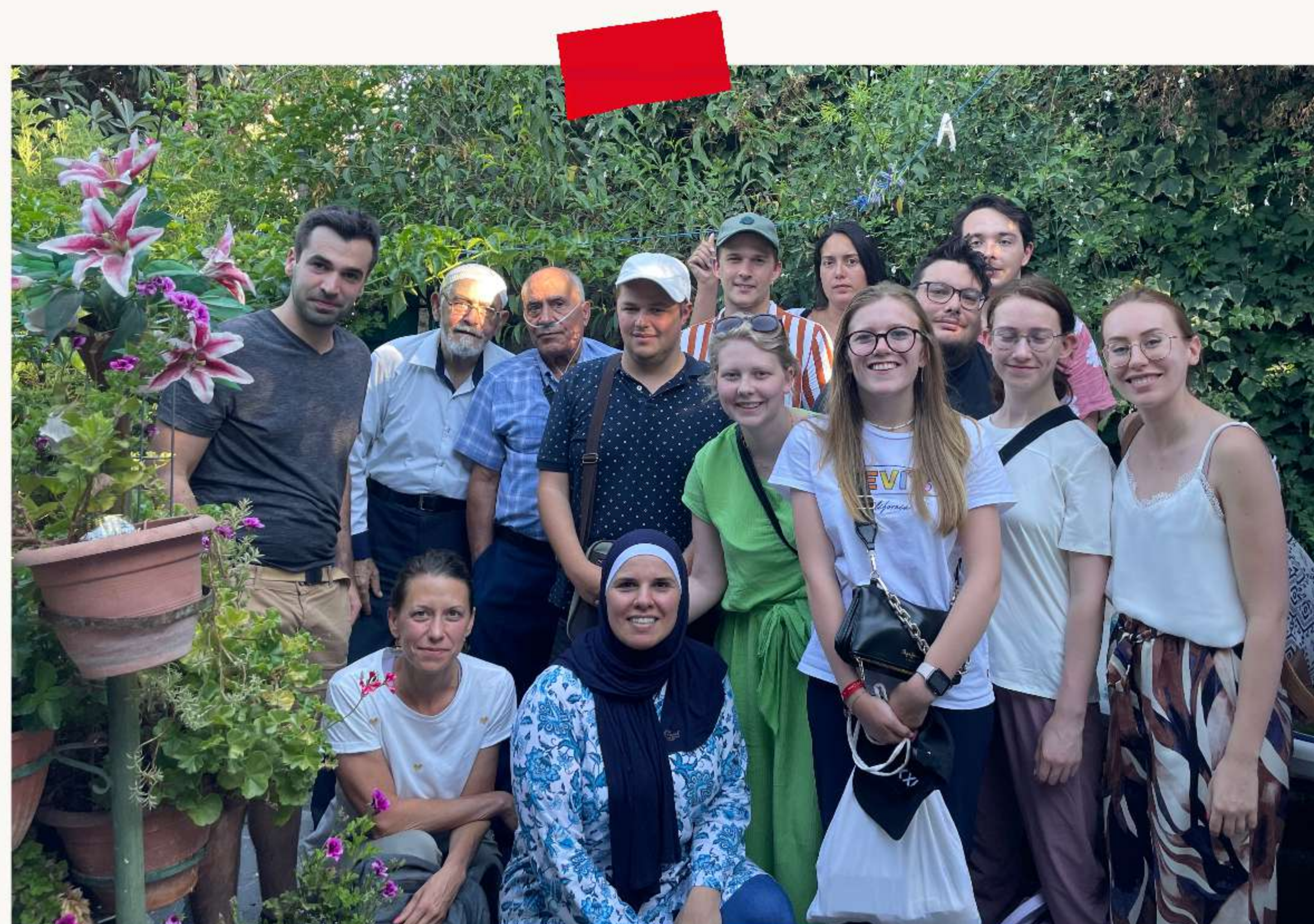
**Un vidéo-reportage a été réalisé lors de ce voyage et est désormais accessible via le QR code.**

Au mois de juillet dernier, une délégation du MJS est partie en Palestine et Israël.

Ce voyage a été bien plus qu'une simple exploration touristique, il a été une immersion dans les réalités complexes de cette région.

Lors de ce voyage ils ont eu l'honneur de rencontrer des acteurs clés, des associations palestiniennes dévouées, qui se battent sans cesse pour améliorer les conditions de vie de leurs communautés, des représentants diplomatiques belges ainsi que l'organisation israélienne "Standing Together" un mouvement qui mobilise les citoyens juifs et palestiniens d'Israël en faveur de la paix.

Un vidéo-reportage a été réalisé lors de ce voyage et est désormais accessible via le QR code. ci-dessous.





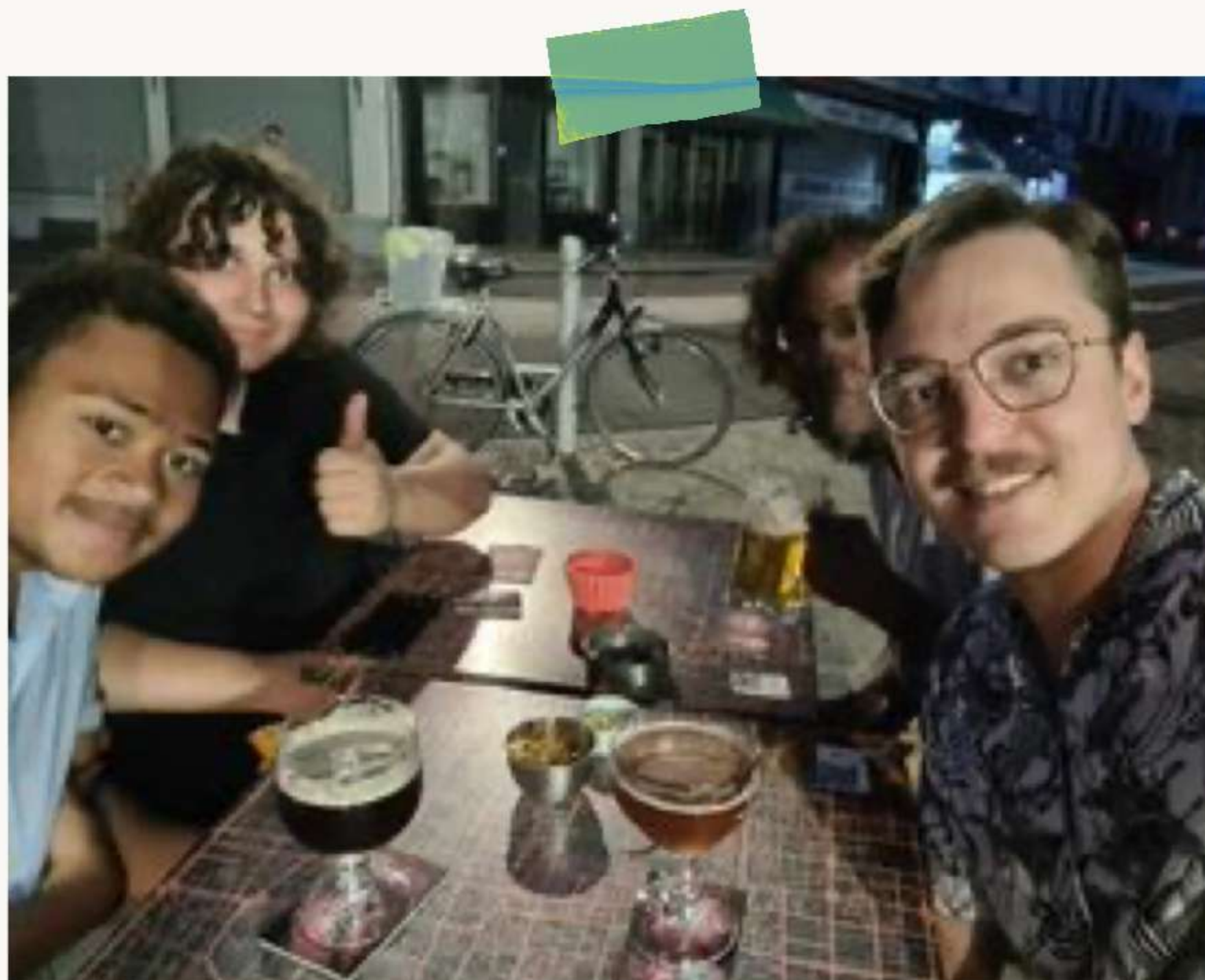
# RETOUR EN PHOTOS



FIESTA CITY!

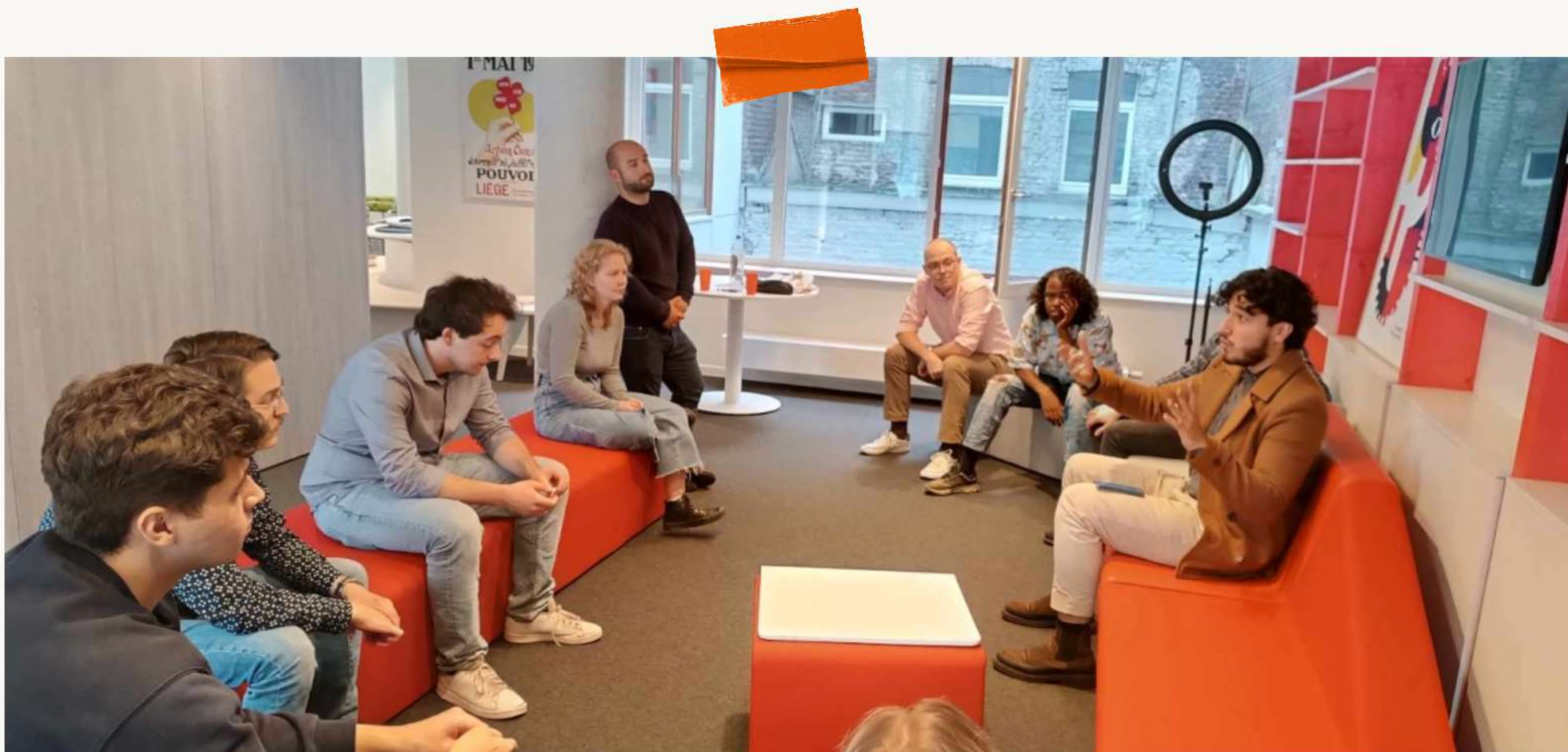


VERVIERS



TOURNÉE DES BARS PARTIE 3

# FORMATIONS PRISE DE PAROLE





**JEUNE GARDE  
SOCIALISTE**